

CONSEIL D'ADMINISTRATION – jeudi 26 octobre 2023

Délibération n° 2023_25

Présents avec voix délibératives :

- Mme Anne BABIAN-LHERMET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Louis GISCARD d'ESTAING, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, suppléant (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

M. Didier ACHALME, Conseil départemental du Cantal, suppléant, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Yann HOUVENAGHEL et M. François TEPPAZ-MISSON, Directeurs Adjointes de la Régie Auvergne Numérique, Mme Anne RIMEIZE et M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, Georges MAUGUIN, Conseil départemental de la Haute-Loire, M. Philippe LONGEVIALLE, Adjoint au Payeur Régional, M. Benoît MARIUS, Conseil départemental de l'Allier, M. Simon BANCAREL, Conseil Départemental du Puy de Dôme, M. Vincent MAILLARD, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide :

- **de prendre acte du choix de la Commission d'Appel d'Offres**
- **d'autoriser le Directeur de la Régie à signer les marchés publics, correspondants aux 6 lots, des missions de coordination et coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé et, de diagnostic amiante et d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, sur le territoire de l'Auvergne, suivants les lots suivants :**
 - **Lot n°1 : ALPES CONTRÔLE**
 - **Lot n°2 : ALPES CONTRÔLE**
 - **Lot n°3 : ALPES CONTRÔLE**
 - **Lot n°4 : ALPES CONTRÔLE**
 - **Lot n°5 : DEKRA**
 - **Lot n°6 : SERAL**

Le Président,



Bruno FAURE